

au
sommaire

- Santé-environnement dans l'artisanat : une nouvelle thématique pour le CNIDEP
- Premiers résultats du bâtiment du CNIDEP
- Opération pressings : premier bilan...
- Journée de sensibilisation en partenariat avec la Maison De l'Emploi du Grand Nancy et l'Agence Locale de l'Energie
- Participation du CNIDEP à l'élaboration du rapport sur la Stratégie Nationale de Développement Durable en Lorraine
- Le CNIDEP intervient...

→ Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles

Centre National d'Innovation
pour le Développement durable
et l'Environnement dans
les Petites entreprisesle bulletin d'information
CNIDEPn°
10

juin 2012

information

Santé - environnement dans l'artisanat
une nouvelle thématique pour le CNIDEP

Le domaine de compétences du CNIDEP a toujours été celui de l'environnement. Mais sur le terrain, on se rend compte qu'il est parfois difficile d'exclure les domaines de la santé ou de la sécurité. Amiante, port d'équipements de protection, rétentions, rejets de polluants aériens... sont autant d'exemples de double appartenance. D'ailleurs, vouloir séparer à tout prix ces thématiques n'est pas toujours pertinent lorsqu'il s'agit de sensibiliser et de conseiller les Très Petites Entreprises. Par exemple,

il ne faut pas négliger l'intérêt de l'approche « santé » dans une TPE pour agir également sur des problèmes environnementaux.

Pour ces raisons, le CNIDEP a décidé de prendre à bras le corps le sujet émergent « santé - environnement », qui mobilise de plus en plus d'acteurs. En effet, il a été traité pour certains métiers de l'artisanat (bâtiment...), mais mérite d'être élargi à d'autres. Soulignons que l'approche du CNIDEP se veut bimodale : les impacts sur l'environnement doivent être traités au même titre et en même temps que les enjeux sanitaires.

Bien que cette thématique ne soit pas totalement nouvelle pour le CNIDEP (participant du Plan Régional Santé Environnement), il semblait important de poser le sujet pour mieux identifier les sources de risques sanitaires et environnementaux dans l'artisanat. Et dans cette optique, les **produits chimiques** sont apparus comme essentiels à traiter.

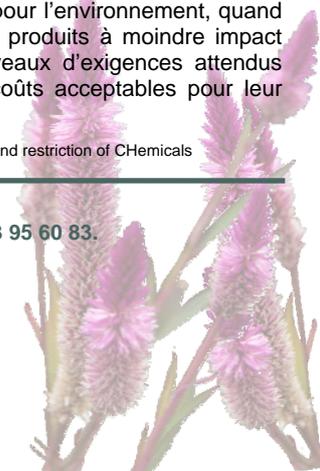
Une action de fond vient donc de démarrer au CNIDEP, avec au menu :

- ▶ La réalisation d'un **état des lieux** des produits et substances présents dans l'artisanat, ainsi que des pratiques de stockage et de manipulation des entreprises
- ▶ La hiérarchisation des produits et substances **les plus préoccupantes** (incluant la notion de fréquence)
- ▶ La **diffusion des bonnes pratiques** par la rédaction de fiches techniques et l'incrémentation de la Base Produits du site internet ECOMET (www.ecomet.fr)
- ▶ Dès que possible, la recherche de **produits de substitution** et leur validation par des tests dans des entreprises artisanales (selon le principe des Validations Environnementales de MATériels de dépollution - VEMAT).

Ce dernier point est un axe crucial pour l'avenir en termes de prévention, car des contraintes de plus en plus lourdes pèseront sur les produits employés dans les entreprises. La réglementation européenne REACH* impose par exemple aux utilisateurs de produits chimiques de choisir les produits les moins dangereux pour la santé et pour l'environnement, quand ils existent. Encore faut-il que ces produits à moindre impact répondent aux besoins et aux niveaux d'exigences attendus par les professionnels, et à des coûts acceptables pour leur clientèle...

*REACH : Registration, Evaluation, Authorisation and restriction of Chemicals

Pour en savoir plus sur ce sujet,
contactez **Nadine BERTRAND**, 03 83 95 60 83.



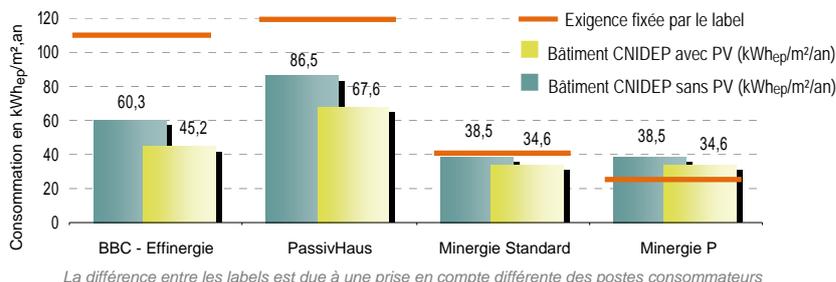
Premiers résultats du bâtiment du CNIDEP

Après une première année de réglages en tout genre, **le bâtiment** du CNIDEP, construit en 2009, **révèle ses premiers résultats...**

Postes consommateurs	Conso en kWh ep / m ² / an
Eclairage	10,6
Chauffage	27,3
Ventilation	19,9
ECS*	1,3
Electricité spécifique	22,3
Refroidissement	1,2
Total	82,6
Production PV*	15,1
TOTAL avec PV	67,6

*ECS : Eau Chaude Sanitaire - * PV : Photovoltaïque

Consommation énergétique du bâtiment



▶ Cette consommation annuelle a été calculée sur la période de chauffe d'août 2010 à août 2011 et sur laquelle a été retranchée la production photovoltaïque (PV). Ce premier résultat est plus qu'encourageant.

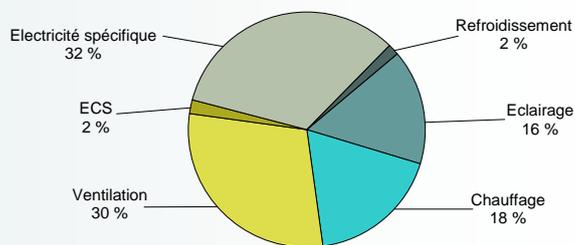
Regardons de plus près la répartition des consommations...

▶ En réalisant le bilan énergétique du bâtiment, il apparaît que les principaux postes consommateurs sont les ordinateurs, imprimantes, et autres appareils informatiques nécessaires à l'usage du bâtiment (fonction tertiaire).

▶ Vient ensuite la consommation électrique du système de ventilation qui représente près d'un tiers de la consommation totale.

▶ Cette répartition nous permet de constater la performance du système de chauffage, mais également la forte influence des appareils informatiques et de la bureautique dans la consommation énergétique du bâtiment.

...avec prise en compte du photovoltaïque



Calcul des impacts environnementaux du bâtiment

Souhaitant connaître les impacts de la construction de son bâtiment sur l'environnement, le CNIDEP a réalisé une **Analyse du Cycle de Vie**. Celle-ci compare le bâtiment du CNIDEP avec un bâtiment standard. Les résultats et conclusions globaux sont les suivants :

La construction du bâtiment du CNIDEP a un impact plus élevé que celle d'un bâtiment standard

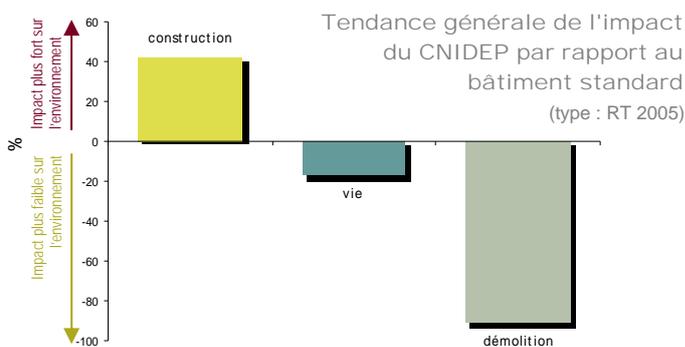
- ▶ Quantité plus importante de matériaux.
- ▶ Matériaux peu courants dont la production se fait à une distance éloignée du site de construction, l'impact dû aux transports est donc plus important.

La phase de vie du bâtiment CNIDEP a un impact plus faible

- ▶ Exposition nord-sud et grandes baies vitrées : utilisation raisonnée de lumière et de chauffage.
- ▶ Utilisation d'une centrale double flux qui permet une utilisation plus raisonnée du chauffage donc une consommation moins importante d'électricité.
- ▶ Utilisation d'énergies renouvelables : panneaux solaires thermiques, photovoltaïques et deux sondes géothermales qui diminuent la demande en énergie du chauffage.

La phase de démolition a un impact plus faible

- ▶ Utilisation de matériaux dont le taux de recyclage est bien plus important.



Pour aller encore plus loin : analyse de la qualité de l'air intérieur

Différentes campagnes de mesure ont été réalisées, dont 3 en 2010. Elles révèlent les résultats suivants :

▶ Ce tableau montre qu'à partir de décembre 2010, soit 1 an après l'arrivée dans les locaux du CNIDEP, les taux des principaux polluants aériens étaient déjà en dessous des seuils qui devaient être atteints en 5 ou 10 ans.

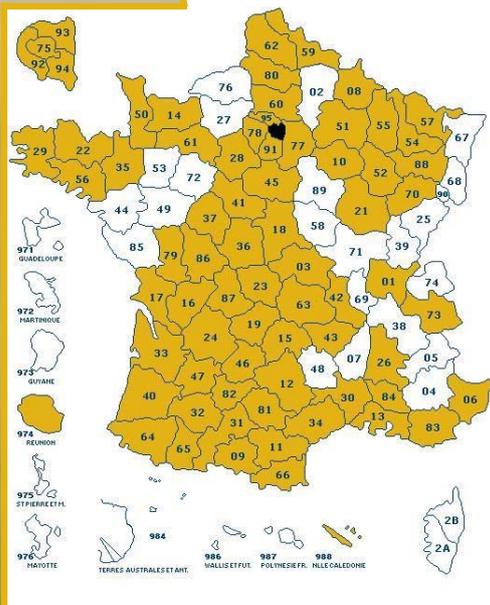
	Campagne 1 juillet 2010	Campagne 2 octobre 2010	Campagne 3 décembre 2010	Valeur cible à atteindre en 5 ou 10 ans	Valeur de qualité de l'air
Formaldéhyde (µg/m ³) (salle de réunion)	13,2	11,2	5,6	10	28
Formaldéhyde (µg/m ³) (bureaux)	13,8	14,7	6,0		
Benzène (µg/m ³) (salle de réunion)	0,5	1,1	1,1	2	5
Benzène (µg/m ³) (bureaux)	1,8	1,1	1,2		

▶ Ces bons résultats sont principalement dus aux choix du maître d'ouvrage, avec l'utilisation d'une peinture écologique, d'isolants naturels, de mobiliers et de finitions à très faible teneur en COV, etc. En effet, les choix ont été primordiaux pour obtenir une qualité de l'air intérieur aussi bonne en si peu de temps. De plus, le système de ventilation est très efficace.

▶ Ce bâtiment, vitrine du monde artisanal, continue de subir des tests (étanchéité à l'air après 3 années de fonctionnement en septembre 2012...) dont les résultats seront prochainement mis en ligne sur le site internet dédié (www.batiment-cnidep.eu).

Pour toutes questions, contactez **Damien DELHOMME, 03 83 95 60 89.**

Opération pressings : premier bilan...



L'opération pour l'amélioration des pratiques environnementales dans les pressings, réalisée en coordination avec la FFPB*, l'ADEME* et l'APCMA*, donne un premier bilan positif.

Débutée fin 2011, cette opération a permis de former et valider **50 chargés de mission sur tout le territoire**. Dix journées techniques "Amélioration des pratiques environnementales dans les pressings" ont ainsi été organisées par le CNIDEP entre octobre 2011 et juin 2012. Avec les personnes formées depuis 2009, 71 personnes peuvent donc intervenir dans les pressings du territoire. 77 départements sont ainsi couverts par cette opération, dont la Nouvelle-Calédonie et la Réunion.

A ce jour, plus de **157 prédiagnostics** sont en cours ou ont été réalisés par les chargés de mission, ainsi que **17 accompagnements**. Rappelons que l'objectif est de réaliser, d'ici fin 2013, 500 prédiagnostics et 250 accompagnements.



* FFPB : Fédération Française des Pressings et Blanchisseries

* ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

* APCMA : Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Pour en savoir plus sur cette opération, contactez **Madeline FUSS, 03 83 95 60 86**.

Journée de sensibilisation en partenariat avec la Maison De l'Emploi du Grand Nancy et l'Agence Locale de l'Energie



Le CNIDEP participe au plan d'actions **Vert'Batim** de la MDE du Grand Nancy. Mis en place sous l'impulsion de l'ADEME et d'Alliance Ville Emploi, ce plan d'actions vise à renforcer les compétences professionnelles dans les domaines de l'**éco-construction** et de l'**efficacité énergétique** des bâtiments (formation initiale et continue, emploi...). Dans ce cadre, une journée complète d'information et de sensibilisation à la qualité environnementale du bâti et à ses marchés a été organisée le 10 mai 2012, au Lycée Professionnel Emmanuel Héré (Laxou, 54) :

Pour des collégiens de 4^e en orientation professionnelle, circuit d'une heure dans le bâtiment écoconstruit du lycée avec démonstration de matériaux, test d'étanchéité réalisé par le CNIDEP, présentation d'ECOMET, des énergies renouvelables...

Conférence pour les copropriétés : « Mettre en œuvre un programme de rénovation énergétique en copropriété »

Conférence pour les artisans : « Le marché de la performance énergétique à saisir ».

Le bilan est positif, puisque **300 jeunes ont été sensibilisés**, et les conférences ont beaucoup plu aux participants (41 personnes pour la 1^{ère} conférence, 47 pour la 2^{ème} dont une majorité d'entreprises).

Pour tout renseignement, contactez **Nadine BERTRAND, 03 83 95 60 83**.



Participation du CNIDEP à l'élaboration du rapport sur la Stratégie Nationale de Développement Durable en Lorraine

Le Comité Régional "Démarches territoriales de développement durable - Agenda 21 de Lorraine" s'est engagé dans l'élaboration d'un **rapport de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Durable en Lorraine**.



Articulée autour de 9 défis, cette stratégie a pour objectif de valoriser les actions locales en faveur du développement durable sur le territoire lorrain, de les inscrire dans une stratégie nationale et européenne et de suivre l'impact de ces actions à l'aide des indicateurs locaux de développement durable. Le rapport, qui sera présenté au Parlement dans les prochains mois, reflètera ainsi la place prépondérante des actions lorraines en faveur du développement durable.

Concerné par cette thématique, le CNIDEP s'est porté volontaire pour piloter avec la DREAL le défi n°1 intitulé « **consommation et production durable** » articulé autour de quatre axes stratégiques. Il coordonne ainsi les contributions des différents acteurs souhaitant faire apparaître leurs actions dans ce rapport. D'autre part, le CNIDEP a pu également apporter sa contribution dans deux défis en présentant son site internet ECOMET (www.ecomet.fr) et son bâtiment exemplaire (www.batiment-cnidep.eu).



Journées techniques 2013

Découvrez très prochainement les journées techniques 2013 animées par le CNIDEP !

Pour en savoir plus, consultez notre site internet (www.cnidep.com) ou contactez Julie MUMBER au 03.83.95.60.88.

Le CNIDEP intervient...

► **Brest Métropole Océane (BMO)** souhaite engager une démarche de régularisation des autorisations de rejets des entreprises raccordées au réseau d'assainissement, afin d'améliorer la qualité des eaux usées d'origine professionnelle rejetées. Cela permettra d'assurer du même coup un bon fonctionnement de sa station d'épuration et un bon état général de ses réseaux. Le CNIDEP est intervenu du 20 au 23 mars 2012 à BREST au sein de la division Eau Assainissement afin de procéder à un recueil de données pour établir un état des lieux sur la gestion actuelle des eaux usées des professionnels. Cette première étape permettra de déterminer les actions et les moyens à mettre en œuvre pour améliorer les pratiques des professionnels et établir ultérieurement les autorisations de rejets.

► Intervention du CNIDEP au dernier salon INTERCLIMAT+ELEC à Paris

Le 9 février dernier, le CNIDEP est intervenu avec BET Energico dans une conférence intitulée "De la mise en place d'un système de chauffage et de ventilation basé sur les EnR à la mesure des consommations d'énergie et de la qualité de l'air : focus sur les bureaux du CNIDEP". Cet évènement a été l'occasion de présenter l'historique du projet, de décrire les techniques climatiques et environnementales mises en œuvre, de réaliser un bilan de la première année d'exploitation ainsi qu'un retour d'expérience.

► Colloque sur la prévention des déchets à la Maison de la chimie

L'ADEME a organisé les premières rencontres européennes sur la prévention des déchets les 19 et 20 juin 2012. Faisant appel à des intervenants de différentes structures, collectivités, bureaux d'études..., l'ADEME a proposé au CNIDEP et au Grand Nancy d'intervenir sur les formations dispensées aux professionnels avant l'accès en déchèteries. Cette intervention a eu lieu le 20 juin à la Maison de la Chimie, Paris 7^{ème}.



► Le CNIDEP suit le Plan Bâtiment Grenelle

Lancé en janvier 2009, le Plan Bâtiment Grenelle fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : **favoriser la mise en œuvre des objectifs du Grenelle de l'Environnement**, à savoir la réduction des consommations d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre du secteur du bâtiment. Le CNIDEP suit attentivement les travaux du Plan Bâtiment Grenelle en participant à de nombreux groupes de travail et réunions de retour d'expérience.

► Participation du CNIDEP aux Journées Professionnelles de la Construction

Rendez-vous professionnel majeur pour l'artisanat du bâtiment, les Journées Professionnelles de la Construction, organisées par la CAPEB, se dérouleront du 14 au 16 novembre 2012 à Nice. Avec 5 000 visiteurs attendus, le CNIDEP a décidé de participer à cet évènement en exposant avec des Pôles d'Innovation du bâtiment. Ce sera l'occasion de présenter ses services et outils et en même temps de repérer de nouvelles technologies innovantes applicables aux entreprises artisanales.

Point sur les ventes et diffusions du Guide de l'Eco-construction

Depuis sa création, en collaboration avec les autres pôles d'innovation du bâtiment, la diffusion du guide a été de **250 exemplaires informatiques** et **359 ventes sous format papier** auprès des Editions Parisiennes.

Si vous souhaitez obtenir ce guide, contactez **Damien DELHOMME**, 03 83 95 60 89.